THAL - Infos

Numéro 44 Décembre 2020

Joyeux Noël et Bonne Année 2021

Contact Mairie : 03.88.91.20.87 mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire : **p.3**

Les travaux de vos élus :
- Conseil municipal et finances **p.4**

Les échos de la vie municipale :
- 2020 une année étrange **p.8**
- Vœux du maire 2019 **p.10**
- Elections et nouveau conseil **p.11**
- Présentation du conseil **p.12**
- Trombinoscope **p.13**
- Se souvenir, ne pas oublier **p.14**
- Une rentrée pas comme les autres **p.15**
- D'un mur à l'autre **p.17**

Confinés:
- Confinés **p.18**

Nouvelles du village :
- A propos du couvent **p.21**
- Espace naturel sensible **p.22**

Etat civil :
- Nos joies et nos peines **p.23**
- Nos grands anniversaires **p.24**

Associations Thaloises :
- Noël à Thal **p.27**
- Bibliothèque **p.29**
- Don du sang **p.29**
- Gym Form **p.30**
- Happy-culteur **p.31**

Avec nos écoliers **p.33**

Information ordures ménagères **p.35**

Dépôt légal : décembre 2020

Directeur de publication :
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal pour :

- la rédaction d'articles,
- les photos…

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos, des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Le mot du maire

Chers Thaloises et Thalois,

L'équipe municipale a été sensiblement remaniée et je tenais à vous remercier de la confiance et de votre mobilisation pour valider le choix des femmes et des hommes, ceci dans un contexte sanitaire délicat. Malheureusement la pandémie annoncée s'est installée, ce qui a eu pour effet de geler, de retarder les actions inscrites dans le programme de la nouvelle mandature. Et à l'heure où j'écris ces lignes, la deuxième vague est présente et l'incertitude règne quant à la sortie de crise.

Néanmoins, même si la communication était absente durant cette période, les élus ont travaillé pour la mise en œuvre progressive du programme établi lors de la constitution de la nouvelle équipe.

C'est ainsi que les travaux de réfection de la toiture de l'église, de même que le ravalement de sa façade, ont été lancés et attribués respectivement à l'entreprise Hopfner et l'entreprise Bisceglia. La passerelle entre la mairie et le centre de soins sera remplacée courant février

Le dossier Espace Naturel Sensible, long serpent de mer, s'est poursuivi avec une dernière réunion avec la Chambre d'Agriculture qui a vu chacun des deux partis, rester sur ses positions, mais dont nous espérons la concrétisation au printemps 2021 (lire page 22).

Les réunions de travail et contacts sur le devenir du Couvent se sont poursuivis et un cahier des charges a été établi, devant aboutir sur une étude de faisabilité. Dès à présent le projet d'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles est à l'étude, suite à la demande d'un groupe d'assistantes à la recherche d'un local. Autre étude dans le cadre du plan de relance : la construction d'une chaufferie à plaquettes incluant le couvent, l'école maternelle, l'église, la salle polyvalente, le centre de soins et la mairie, ce qui représente 40 à 50 000 litres de fuel.

Dans tous les domaines, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe aux compétences diversifiées, ce qui facilite l'orientation et la prise de décision.

Enfin côté bénévoles, deux équipes qui se sont constituées : l'équipe décoration qui continue à œuvrer pour l'embellissement du village et l'équipe travaux qui fait de même dans un registre différent mais qui prépare quelques fois le terrain pour l'équipe décoration. Quant à l'Association Jeanne d'Arc, là aussi la transition s'est effectuée en douceur, avec un nouveau comité et un bureau renouvelé. Là aussi je tiens à remercier l'ancienne équipe pour les 12 années passées à animer les différentes manifestations et je sais que je pourrai encore compter sur eux dans les grandes manifestations. Je remercie également les personnes qui spontanément ont proposé leurs services pour la confection de masques au début de la pandémie, à un moment où il y avait pénurie.

Qui aurait pensé qu'en 2020 un tel fléau allait paralyser le pays et le monde entier et ceci dans la durée, parce que nous ne voyons toujours pas le bout du tunnel.
Dans ce contexte il m'est difficile de prévoir quelques manifestations que ce soit. Aussi les vœux du Maire me semblent compromis, nous déciderons en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
Je vous souhaite néanmoins, au nom de l'équipe municipale, un Joyeux Noël en petit comité et un basculement prudent dans la nouvelle année.

Prenez soin de vous.
Jean-Claude DISTEL

Principales décisions du Conseil Municipal en 2020

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.thal-marmoutier.fr

Séance du 13 janvier 2020 :

- Programme des travaux forestiers 2020–état de prévision des coupes
- Convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque
- Constitution de servitude de passage sur la parcelle située à HAEGEN Section 12 N°10
- Convention de mise à disposition de biens (parcelle section 8 N° 78-stade) par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace
- Fixation de tarifs de concession de colombarium
- Subvention pour une classe verte

Séance du 2 mars 2020 :

- Constitution de servitude de passage sur les parcelles N° 400 et 401 Section 2
- Convention d'occupation temporaire avec l'Office National des Forêts 2020-014 Convention de participation avec la commune de Haegen pour l'achat de matériel en 2019 après obtention de la subvention Rhin Meuse
- Redevance 2020 due par ORANGE pour l'occupation du domaine public
- Résiliation du contrat de concession de l'eau d'une source située dans la forêt communale
- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget
- Adhésion au Conseil National des Villes et Villages fleuris
- Renouvellement du contrat de contrôles des équipements sportifs
- Acceptation des remboursements de cotisations à l'amicale des maires du canton de Marmoutier
- Avancement de grade : création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe
- Refacturation d'un bac de 770 litres d'ordures ménagères
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Séance du 23 mai 2020

- Election du Maire : Jean-Claude DISTEL
- Création des postes d'adjoints
- Election des Adjoints au Maire :
  - 1er adjoint : Benoît CUILLIER
  - 2e adjoint : Eric STENGER
- Lecture de la Charte de l'élu local
- Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal
- Indemnités du Maire, des Adjoints et d'un conseiller municipal
- Compte-rendu du Maire sur les décisions prises par délégation

Séance du 8 juin 2020

- Création des Commissions municipales :

	Titulaires	**Suppléants**
Commission appel d'offres	• Jean-Claude DISTEL • Sébastien DISTEL • Helena KRZYSZOWSKI • Eric STENGER	• Benoît CUILLIER • Pascale DELORME SOIT DELORMOZ • Jean RITT • Jean-Marie ZUBER
Commission de l'administration, des finances et des ressources humaines	• Jean-Claude DISTEL • Benoît CUILLIER • Eric STENGER • Isabelle OBERLE • Ilse KONRAD	

Commission Construction, patrimoine, travaux et sécurité	• Jean-Claude DISTEL • Benoît CUILLIER • Eric STENGER • Jean-Marie ZUBER • Sébastien DISTEL • Michel KEITH • Jean RITT	
Commission Environnement, développement durable, urbanisme	• Jean-Claude DISTEL • Benoît CUILLIER • Eric STENGER • Jean-Marie ZUBER • Annette HELBRINGER • Sébastien DISTEL • Michel KEITH • Helena KRZYSZOWSKI • Jean RITT • Sophie DORSCHNER	
Commission information et communication	• Jean-Claude DISTEL • Jézabel SCHAEFER • Annette HELBRINGER • Michel KEITH • Pascale DELORME SOIT DELORMOZ • Sophie DORSCHNER	
Commission Organisation des fêtes et manifestations **Animation, jeunesse et culture** Les membres de cette commission seront également délégués au sein de l'association gestionnaire de la salle Jeanne d'Arc	• Jean-Claude DISTEL • Eric STENGER • Isabelle OBERLE • Annette HELBRINGER • Sébastien DISTEL • Dominique JACOB • Pascale DELORME SOIT DELORMOZ	

- Désignation des représentants de la commune auprès du SIVU Haegothal : Jean-Claude DISTEL, Ilse KONRAD et Sophie DORSCHNER ont été proclamés délégués titulaires ; Jézabel SCHAEFER et Helena KRZYSZOWSKI ont été proclamées déléguées suppléantes.
- Délégations diverses :
  - Délégué Défense : Michel KEITH
  - Correspondant pandémie grippale : Annette HELBRINGER
  - Référent tourisme : Eric STENGER
  - Délégué au sein de l'association des Communes forestières d'Alsace : Benoît CUILLIER
  - Délégué CNAS : Helena KRZYSZOWSKI
- Droit à la formation des élus
- Création d'un emploi saisonnier : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un emploi non permanent d'adjoint technique territorial à temps complet (35 heures par semaine) du 15 juin au 30 septembre 2020 inclus, dont la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial au 1er échelon (indice brut 350, majoré 327)
- Fractionnement du paiement du loyer de chasse.
- Vente de la maison sise 4 rue Ballerich à THAL-MARMOUTIER : La commune peut être intéressée par cette acquisition à condition que le prix de vente ne dépasse pas le prix de l'are du terrain constructible, ceci compte tenu de l'état de vétusté des bâtiments. Monsieur le Maire indique que le réaménagement du bâtiment principal pourrait permettre la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), tout en précisant qu'une telle réhabilitation engagerait un investissement conséquent. Par ailleurs, le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire de la parcelle Section 1 N° 131 et que le changement de propriétaire est l'occasion de revoir l'aménagement de l'arrêt de bus scolaires et ainsi pallier aux difficultés constatées à l'usage depuis la mise aux normes.
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020. Le dossier de DETR 2020 relatif au projet de ravalement des façades et de réfection de la toiture de l'église a été pris en compte. Un arrêté attributif de subvention sera notifié par voie officielle et indiquera le montant octroyé. Pour mémoire, une subvention au titre du Fond de solidarité communale a aussi été sollicitée pour ce projet. L'appel d'offres pourra être lancé après le vote du budget 2020

Séance du 6 juillet 2020

- Adoption du compte de gestion, du compte administratif et affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019.
- Budget 2020
- Subventions 2020
- Droit à la formation des élus
- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Convention de participation avec la commune de Haegen pour l'achat de matériel en 2019 après obtention de la subvention Rhin Meuse
- Recrutement d'agents non-titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non-titulaire momentanément indisponible

Séance du 10 Août 2020

- Compte-rendu d'activité 2019 de la concession de distribution publique d'électricité
- Acquisition de la micro parcelle sur bâti de l'abri bus d'une emprise d'environ 4 m² à détacher de la parcelle 66 section 3 au prix de 400 € HT

Séance du 21 septembre 2020

- Demande de subvention au Conseil Départemental du Bas-Rhin pour le remplacement de la passerelle au-dessus du Mosselbach.
- Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour l'entretien des abords extérieurs du périscolaire
- Création de poste

Le Budget Communal

L'élaboration et le vote du budget représente pour la collectivité l'un des temps forts de l'année car il traduit les priorités d'action de l'équipe municipale pour l'année en cours mais également sur le moyen et long terme notamment en termes d'équipements publics.
Pour l'année 2020, ce travail a dû être conduit dans une certaine urgence, vu l'impossibilité de réunir avant le mois de mai le nouveau conseil municipal, issu des urnes en mars, en raison des dispositions de prévention sanitaire liées à l'épidémie de COVID-19.

Dans sa séance du 06 juillet 2020, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

1. **Le compte gestion de l'exercice 2019 qui se solde :**
   - Par un excédent en budget de fonctionnement de 86 446 €
   - Par un excédent en budget d'investissement de 222 602 €

   Compte-tenu des résultats cumulés des exercices précédents, et des restes à réaliser sur des dépenses engagées, la situation du compte administratif se situe à fin 2019 à :
   - Un excédent de 304 363 € en budget de fonctionnement
   - Un déficit de 59 172 € en budget d'investissement

2. **Le budget primitif pour l'année 2020, en équilibre en recettes et dépenses sans recours à des nouveaux emprunts, ni modification des taux d'imposition :**
   - En section de fonctionnement à hauteur de 712 529 € dont 280 470 € versés à la section d'investissement
   - En section d'investissement à hauteur de 492 680 € dont 62 000 € de remboursement d'emprunts ayant financé les investissements réalisés lors de la mandature précédente. Les principales opérations qui seront finalisées et engagées sont :
     - Les travaux de rénovation de l'église paroissiale (toiture et façade)
     - L'acquisition et le branchement aux réseaux de la Grande Chapelle du couvent
     - Des travaux réalisés par notre équipe de bénévoles…

Les graphiques ci-dessous illustrent fin 2019 :

- D'une part les capacités nettes d'autofinancement par la commune de nouveaux investissements (bilan net des dépenses de fonctionnement – remboursement d'emprunts)
- D'autre part les charges de remboursement d'emprunt

Même si la charge de la dette est réelle, au global les finances de la commune sont saines et les marges de manœuvre pour de nouveaux investissements sont réelles.
Un plan d'investissement pour les 5 prochaines années sera élaboré dans les prochains mois qui devra faire l'objet d'une concertation avec l'ensemble de la population.

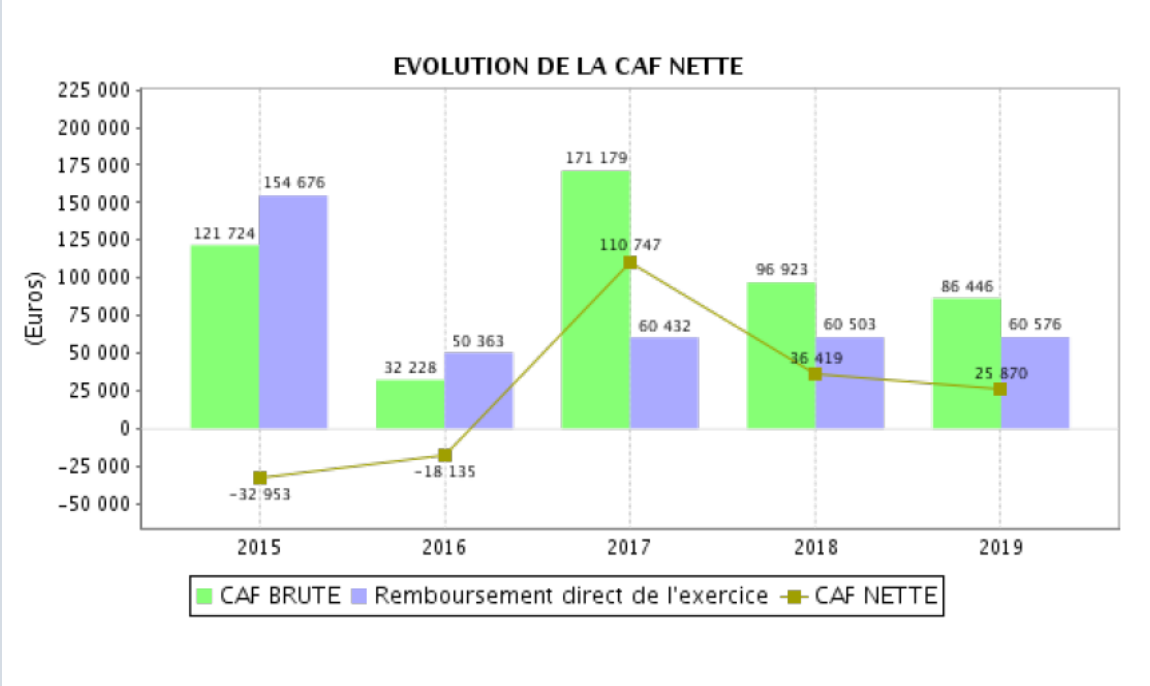

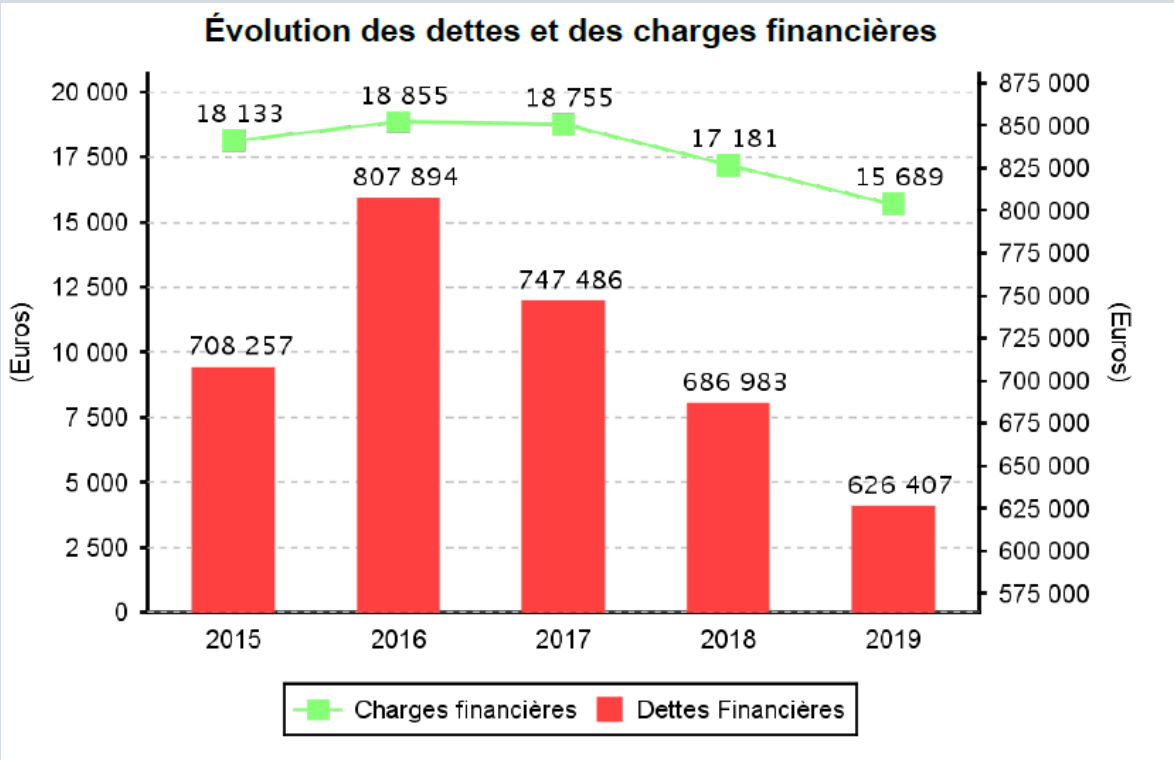

2020 ….une année étrange, spéciale, bizarre, imprévisible !!!

Chacun trouvera l'adjectif qui qualifiera au mieux cette drôle d'année…Pourtant nous nous sommes tous souhaités une bonne année pour 2020 …surtout que ce nombre magique, un 20 doublé, ne pouvait apporter que l'excellence, cette note tant prisée par les élèves…

Et bien non, la réalité s'est avérée bien différente ; il s'est passé tellement de choses qu'elle restera à jamais gravée dans les mémoires de tout un chacun. A Thal on a bien démarré avec les traditionnels vœux du maire…on savait qu'en mars il y aurait des élections municipales et qu'une équipe renouvelée se mettrait en place…on jetait un coup d'œil distrait voire ironique sur la Chine où les rues s'étaient vidées de leur population…mais on ne pouvait imaginer qu'on allait vivre, dès mars, situation identique !!!

C'est effectivement ce qui s'est produit au lendemain du 15 mars…le nouveau Conseil Municipal vient à peine de sortir des urnes mais ne sera installé que fin juin…et nous voilà confinés…Toutes les activités municipales sont à l'arrêt, les écoles fermées, la salle polyvalente désertée, la vie associative en suspens, l'EHPAD bouclé, église close, toutes les manifestations festives annulées, ni brocante, ni 14 juillet, ni marche gourmande…ni salon du vin et j'en oublie certainement…

Attestation de sortie, masque et gel hydroalcoolique sont devenus les accessoires indispensables…
Certes, être confiné à THAL, dans une campagne et dans un environnement préservés était sans aucun doute moins contraignant que pour les personnes logeant en ville et dans des appartements exigus…

En collaboration avec la commune de Gottenhouse, la mise en place d'une livraison hebdomadaire à domicile de légumes frais, d'asperges et de fromage a permis de rompre l'isolement de certains. Un service qui a été fort apprécié…et au dire de quelques « clients », ils auraient bien vu cette action se pérenniser…

Alors que toute activité était à l'arrêt, nous avons tout de même pu assister à la mise en place de « l'antenne » …cette antenne tant contestée, mais ô combien utile surtout par les temps qui courent où tellement d'opérations se font par internet : réserver un billet, gérer ses comptes, déclarer ses impôts, entrer en contact avec des organismes officiels, faire des achats sur internet…. Dorénavant il est aisé de valider une opération dès lors qu'on n'a plus besoin de sortir dans la rue pour saisir le code ….

Evidemment, vu de près, ce pylône fait désordre dans le paysage, mais en regardant de loin il se fond dans la nature et est souvent invisible.

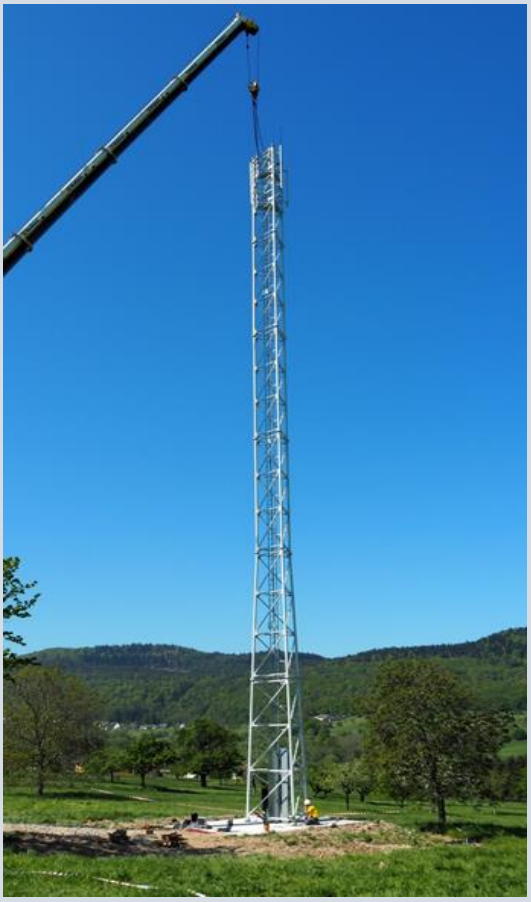

Quant aux ondes, à moins de faire un retour en arrière de plusieurs décennies…on ne pourra malheureusement plus les éviter, elles sont omniprésentes dans nos foyers !!! Au fait, qui est prêt à renoncer à son portable ???

Espérons que ce 2020 restera unique en son genre, que 2021 arrivera à éradiquer le ou la Covid, quelque soit son sexe, et que la vie reprendra son cours normal. Une chose est certaine, tout ne sera plus comme avant, mais il sera important d'en tirer des leçons, peut-être même de changer certaines de nos habitudes, et souhaitons à toutes celles et ceux qui en ont particulièrement soufferts de pouvoir rebondir …

Alors BONNE ANNEE 2021….sans virus !!!

R. LEHMANN

Remerciements à Rémy Lehmann

12 éditions du Thal Info.

Ça en fait des heures où Rémy a recueilli, compilé articles et photos, a mis en page ce petit journal que chaque Thalois aime retrouver chaque fin d'année dans sa boîte aux lettres. Cette année, il a souhaité passer la main. Pour tout ce qu'il a mis en place :

Un grand MERCI !!!

Tour d'horizon de 2020

2020 restera dans les esprits comme une année particulière, largement marquée par la crise sanitaire. La COVID- 19 a en effet provoqué de nombreuses annulations : mariages, anniversaires et les traditionnelles manifestations organisées par la commune.

Les vœux du Maire (janvier)

La salle polyvalente Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier était pleine ce dimanche 12 janvier. Une centaine de personnes était venue écouter les vœux de leur maire Jean-Claude Distel entouré de ses conseillers municipaux.

Après avoir salué les différentes personnalités présentes Jean-Claude Distel a dressé un rapide bilan de l'année 2019.

Malgré des difficultés rencontrées au cours de l'année passée le maire a souligné avec satisfaction le dynamisme de la commune récemment récompensée d'une première fleur dans le cadre des villes et villages fleuris.

Thal-Marmoutier peut en effet se vanter de compter de nombreux ateliers constitués par les habitants: atelier de décorations qui œuvre à l'embellissement de la commune, équipe travaux qui a permis la restauration du mur longeant la chapelle, une bibliothèque impliquée dans la vie scolaire et culturelle.

Un dynamisme qui devait être notamment symbolisé par le projet de la nouvelle école élémentaire du regroupement pédagogique intercommunal Haegothal en extension de l'école maternelle, derrière le couvent.

Le maire a également félicité son équipe municipale qui a joué un rôle essentiel dans les succès de la première marche gourmande et de la 8e édition du Salon du Vin. C'est avec émotion qu'il a remercié ses conseillers municipaux qui l'ont "suivi, conseillé ou freiné" dans ses décisions au cours de ces 12 dernières années.

Les Thalois ont ensuite pu trinquer à la nouvelle année et tirer les Rois dans une ambiance amicale.

Des élections municipales atypiques (15 mars)

Malgré la crise sanitaire, le premier tour des élections municipales a été maintenu le dimanche 15 mars. Le décor était surréaliste : gels hydroalcooliques à l'entrée, des isoloirs tournés vers le mur pour ne pas avoir à manipuler les rideaux, des bandelettes au sol pour indiquer le sens de circulation et les distances de sécurité.

Dans ce climat anxiogène l'abstention a été forte : 58,03%. Elus dès le 1er tour, Jean-Claude Distel, maire sortant et tête de liste « BIEN VIVRE ENSEMBLE A THAL » est reconduit dans sa fonction.

15 sièges	Ins. 660	Vot. 277	Part. 41.97%
777 habitants	Exp. 267	Blancs 3	Nuls 7

Un nouveau conseil municipal (mai)

Samedi 23 mai, le nouveau conseil municipal de Thal-Marmoutier a enfin pu être mis en place après son élection du 15 mars.

Deux nouveaux adjoints pour le maire de Thal-Marmoutier :

Benoît Cuillier, directeur d'agence ONF Nord Alsace

Eric Stenger, animateur/éducateur retraité

ont été respectivement élus 1er et 2ème adjoints à l'unanimité.

Présentation du nouveau Conseil Municipal

Sur les 15 conseillers, 11 ont décidé de passer la main, la plupart après 12 années passées au service de la commune. Années ponctuées par «de belles réalisations», tant sur le plan des équipements que de l'animation contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

La nouvelle équipe aura à cœur de poursuivre cette dynamique en finalisant les dossiers en cours, notamment sur le plan environnemental avec le classement en Espace Naturel Sensible de nos vergers et des zones humides, avec les travaux de ravalement et de couverture de l'église paroissiale, l'accompagnement de la construction de la nouvelle école regroupant sur Thal l'ensemble des classes du RPI Haegothal.

Autre dossier important, celui du devenir du couvent des Petites Sœurs franciscaines où des réflexions sont en cours, mais qui devront être concrétisées. L'aménagement des terrains constructibles de la rue des Bergers par achat.

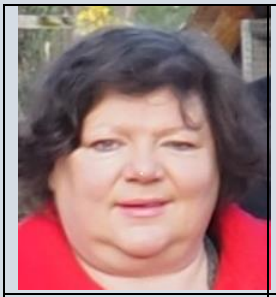				
Annette Helbringer Déléguée médicale **Correspondant pandémie grippale de la commune**	**Jean Ritt** Militaire	**Pascale Delorme** Peintre santonnier	**Michel Keith** Contrôleur des douanes. **Délégué Défense de la commune**	**Isabelle Oberlé** Professeur des écoles retraitée
				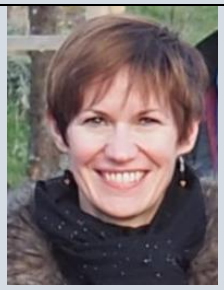
Dominique Jacob Pâtissier boulanger	**Jean-Claude Distel** Retraité d'Orange Maire	**Benoît Cuiller** Directeur d'agence ONF Nord Alsace. 1er adjoint au maire **Délégué au sein de l'association des Communes forestières d'Alsace**	**Sophie Dorschner** Animatrice petite enfance	**Jézabel Schaefer** Hôtesse de l'air Correspondante DNA
			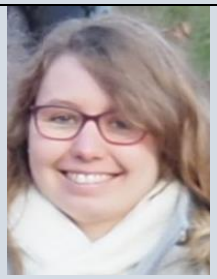	
Sébastien Distel Brasseur Président Association Salle Jeanne D'Arc	**Ilse Konrad** Secrétaire de direction retraitée	**Jean-Marie Zuber** Architecte	**Helena Krzyszowski** Chargée de transactions immobilières à l'Eurométropole. **Déléguée CNAS de la commune**	**Eric Stenger** animateur/éducateur retraité 2ème adjoint **Référent tourisme**

Armistice 8 mai

C'est en des circonstances bien particulières que le maire Jean-Claude Distel a déposé la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts ce vendredi 8 mai. Cette année pas de discours, mais une pensée pour ceux qui se sont battus pour défendre la liberté il y a 75 ans.

Confinement oblige, le nombre de participants a été réduit à son strict minimum: le maire et ses adjoints. Une occasion pour Jean-Claude Distel de réunir une dernière fois ses anciens adjoints Pierre LOTZ, Rémy LEHMANN, Pierre VOLKRINGER.

Osterputz (30 mai)

La 1ère phase de déconfinement et le soleil de ce matin du 30 mai ont permis à la traditionnelle journée citoyenne « nettoyage de printemps » d'avoir lieu. Motivés, les bénévoles étaient nombreux à rejoindre les différentes équipes pour chasser les détritus, remettre en état le jardin pédagogique, élaguer, couper, désherber.

Les efforts de chacun des participants ont été récompensés par un verre de l'amitié, bien mérité !

Une rentrée pas comme les autres (1er septembre)

Cartables neufs sur le dos, c'est une rentrée particulière pour les élèves. Un peu de stress et beaucoup d'excitation pour ces enfants qui étaient ravis de retrouver leurs camarades de classes après une si longue absence loin des bancs de l'école. Au vu de la situation sanitaire la rentrée a été plus encadrée cette année. Les maîtresses ont donc accueilli leurs élèves par petits groupes toutes les dix minutes afin d'éviter un trop grand rassemblement et permettre ainsi aux parents d'accompagner leur enfant. Petits et grands ont tous été très attentifs au rappel des consignes et du protocole sanitaire.

Confinement Acte II

Rebelote ! Le 30 octobre le confinement, certes plus allégé, est de retour. L'école reste ouverte, mais les enfants à partir du CP doivent désormais porter le masque en classe.

11 Novembre

L'épais brouillard et la crise sanitaire n'auront pas fait oublier la commémoration de l'Armistice du 11 novembre ce mercredi. Il y a 102 ans, le matin du 11 novembre le texte de l'armistice est négocié et acté dans le "Wagon de l'Armistice".

A 11 heures du matin l'armistice prend effet sur le front et des volées de cloches et sonneries de clairon annoncent la fin de 4 ans de combats meurtriers. C'est donc pour se souvenir que le maire de Thal-Marmoutier Jean-Claude Distel a déposé la traditionnelle gerbe sur le monument aux morts, entouré de son 2ème adjoint Eric Stenger ainsi que 2 de ses conseillères municipales en respectant les mesures de distanciation.

Faute de public, il n'y a pas eu de discours. En effet les célébrations étaient cette année restreintes aux seuls maires, leurs adjoints et élus. Un moment de silence et de recueillement a toutefois été respecté.

L'EHPAD Abrapa obtient le label Bleuet de France

Dominique Germain, Jean Pilleri, Bernard Zapf et Claude Weber, représentants de l'ONACVG du Bas-Rhin, de l'EHPAO et de l'Abrapa, assistés du porte-drapeau de la Franca Ali Selloum, ont dévoilé mardi la plaque du label Bleuet de France lors d'une cérémonie en comité réduit. Photo DNA

Premier établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du Bas- Rhin à obtenir le label Bleuet de France de l'Office national des anciens combattants, l'EHPAD Abrapa de Thal-Marmoutier s'engage à accueillir avec bienveillance les anciens militaires et victimes de guerre.

Les anciens combattants, les victimes de guerre, du terrorisme, les pupilles de la Nation, les veuves et orphelins de guerre peuvent désormais trouver en l'EHPAD Abrapa de Thal-Marmoutier un lieu favorable et accueillant. Les directeurs de l'établissement d'hébergement el du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) ont signé mardi une convention en ce sens et dévoilé le label Bleuet de France, matérialisé par une plaque installée dans le hall d'entrée.

Elle atteste de cet engagement « fondé sur deux piliers : le souvenir et la solidarité » souligne Dominique Germain, président de la commission solidarité à l'ONACVG.

L'EHPAD de Thal-Marmoutier, sélectionné pour la qualité de sa prise en charge, de la sécurité matérielle et médicale et du bien-être, s'engage à respecter plusieurs critères. Parmi eux l'étude attentive et bienveillante du dossier de candidature des ressortissants de l'ONACVG. Ils ne bénéficient pas d'un nombre de places déterminé au sein de l'EHPAD, la sélection s'opère à discrétion du directeur Bernard Zapf.

Actuellement, les anciens combattants comptent un quart des effectifs, soit 25 personnes. Ce chiffre peut évoluer en fonction des demandes, mais l'EHPAD ne sera jamais réservé à ce type de population. « II faut de la mixité » assure l'ancien officier. En garantissant un nombre minimum de places, les anciens combattants savent qu'ils vont trouver des pairs et « avoir une belle fin de vie » observe Jean Pilieri, directeur du service départemental de l'ONACVG. Des bénévoles viennent leur rendre des visites ponctuelles. L'EHPAD veille également à créer des échanges intergénérationnels qui participent du devoir de mémoire, des cérémonies patriotiques sont organisées lors de chaque grand événement, des fêtes et des initiatives de mémoire et de solidarité rythment les mois. L'ensemble des résidents de l'établissement en bénéficie également.

« Nous ne faisons pas de ségrégation » soutient Bernard Zapf. Le secrétaire de l'Abrapa, Claude Weber, salue « ce symbole d'ouverture vers l'extérieur».

L'ONACVG propose un accompagnement administratif et financier à destination de ses membres. « Beaucoup n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins » regrette Jean Pilleri. L'action sociale et la reconnaissance de l'engagement des anciens combattants constituent l'un des fondements de l'établissement public administratif français à caractère national sous tutelle du ministère des Armées.

D’un mur à l’autre

Notre équipe de bénévoles s’est lancée cette année, malgré la crise sanitaire, dans une nouvelle aventure : il s’agissait de revaloriser un deuxième mur, long d’une vingtaine de mètres au lieu-dit « Tielengarten ».

Après avoir démonté le vieux mur pierre par pierre avant l’été, à la rentrée de septembre nous avons posé les fondations et remonté un premier mur en parpaing sur la limite de propriété, ainsi l’espace gagné facilitera la circulation des piétons et de nos tout petits.

Notre équipe dynamique a ensuite choisi avec soin les belles pierres pour habiller et couvrir l’ensemble. Sept journées bien remplies pour les bénévoles.

Nous espérons tous que l’année à venir nous permettra de réaliser de nouveaux chantiers sur la commune : l’aménagement d’un banc/point de vue à la lisière de forêt sur le chemin vers Haegen, l’entrée du village en venant d’Otterswiller et enfin, la jolie petite chapelle que nous n’avons pas oubliée.

Notre équipe Etc « Equipe de travaux citoyens » invite toujours les bonnes volontés à la rejoindre.

Les deux Rémy, Patrick, Arthur, Guy, Lucien et moi :

Eric Stenger.

Confinés ! (mars-juin)

Notre quotidien a d'abord été bousculé le 12 mars 2020 par l'annonce du président Emmanuel Macron de la fermeture des établissements scolaires français puis par le confinement général à partir du 17 mars en réponse à la pandémie de COVID-19. Pour beaucoup ce fut comme une impression de « ciel qui nous tombe sur la tête ». Face à cette situation inédite, il a fallu s'organiser. Ecole à la maison, télétravail. De nombreuses initiatives ont été mises en place pendant cette période très particulière :

Livraison de paniers maraichers

Pendant la période de confinement et de restrictions de circulation, la Mairie de Gottenhouse, en partenariat avec l'association Nature et Culture, a proposé de mettre en place un circuit collectif d'approvisionnement des habitants de Gottenhouse en produits maraîchers en direct du producteur (Ferme Marxer à Altenheim, en conversion bio). La chèvrerie de Schwenheim s'est également associée à cette opération. L'initiative a été étendue à Thal-Marmoutier grâce à la mobilisation de bénévoles qui ont assuré la livraison à domicile.

Une généreuse initiative pascale.

Confinement oblige, les résidents de l'EHPAD ABRAPA de Thal-Marmoutier n'ont pas pu recevoir la visite des enfants du personnel pour sa traditionnelle chasse aux œufs. Un crève-cœur pour ces personnes âgées qui se réjouissent toujours de voir ces enfants égayer leur après-midi. Pour ne pas perdre totalement la tradition et marquer le temps pascal, ils ont tout de même reçu des œufs en chocolat. Une initiative qui a pu voir le jour grâce au don du Boxing Club de Marmoutier à l'Association des Bénévoles Home Saint Joseph. Ces derniers ont ainsi pu acheter de quoi gâter les résidents mais aussi des lapins de Pâques à tout le personnel pour les remercier. Tous les jeudis cette association a également offert des viennoiseries à ceux qui œuvrent au bien-être de nos aînés. Un geste très apprécié. Voilà de belles manières de récompenser le personnel de cette maison de retraite pour leur travail en cette période difficile.

Des dessins pour les résidents de la maison de retraite

Opération 1 résident = 1 dessin. Au total pas moins de 80 dessins ont été distribués.

Une manière d'apporter un peu de couleur aux résidents de la maison de retraite.

Les poissons (Avril)

A défaut de s'accrocher dans le dos des copains, les poissons d'Avril se collés sur les boîtes aux lettres! Une manière de perdurer une tradition, même en période de confinement, d'amuser petits et grands et d'apporter un peu de gaieté !

Des masques pour la maison de retraite (21 avril)

Comme tous les établissements scolaires, l'INSA (Institut National de Sciences Appliquées) de Strasbourg a fermé ses portes le 16 mars en raison du confinement. L'école a toutefois ouvert pour quelques professeurs qui se sont affairés à la fabrication de masques à visières pour la police aux frontières.

Professeur et responsable de la spécialité plasturgie à l'INSA et voisin de Franceline Fischer, présidente de l'association des amis du Home St Joseph de Thal Marmoutier, Xavier Cecchet a spontanément proposé à cette dernière de confectionner ces masques pour le personnel de la maison de retraite du village. Malgré l'urgence face à la fermeture complète de l'INSA, une centaine de masques à visière ont pu être gracieusement offerts.

La musique adoucit le confinement (27 avril)

Le duo W et S, « reconnu pour ses bienfaits acoustiques » comme ils s'amusent à se présenter, est venu enchanter l'après –midi des résidents de l'EHPAD Abrapa. Grâce à la météo estivale le duo W et S s'est installé dans le parc de l'établissement pour offrir un concert en plein air. Les pensionnaires ont ainsi pu apprécier le programme musical de ce duo fait de reprises de la chanson française. Pour certains d'entre eux, il suffisait juste d'ouvrir la fenêtre de leur chambre. La bonne humeur des deux musiciens a apporté un peu de légèreté en cette période particulièrement difficile pour ces personnes âgées dont les visites et animations ont été suspendues en raison de la pandémie.

A propos du Couvent de Thal – Marmoutier

1) Accueil des réfugiés politiques.

La Covid 19 a eu des incidences notoires concernant le séjour des derniers arrivés (janvier 2020). Leur séjour s'est prolongé et les derniers ne sont partis qu'autour de la mi-juillet.
Cette date marquait aussi la fin du processus d'accueil sous sa forme initiale, mais également l'encadrement par *France Horizon*.
En effet le couvent de Thal-Marmoutier devient centre d'accueil temporaire pour le Grand-Est. Il accueillera des réfugiés n'ayant pas trouvé d'hébergement dans les différents Départements composant la Grande Région. Ces séjours seront de courte durée (2 semaines à 2 mois). Enfin cette mission a été confiée à *l'Association Foyer Notre Dame* de Strasbourg depuis début août 2020.
Les premiers sont arrivés début novembre. Ils continueront d'arriver au compte-goutte.

2) Point sur l'évolution du dossier couvent

2020 aura été marqué par un nombre important de contacts de décideurs pouvant aider les sœurs et la commune dans la recherche d'un avenir. Suite à ces réunions, un cahier des charges a été établi et il a été décidé de procéder à une étude de faisabilité. Cette étude sera portée par le Conseil Départemental la Commune et l'Etat. Elle devra faire ressortir la viabilité des différents projets, mais aussi nous proposer d'autres orientations.
Entretemps une proposition d'installation d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) s'est fait jour et je remercie la Maire de Haegen d'avoir orienté les personnes sur le Couvent.

Ce projet est en bonne voie, mais devra attendre le départ des sœurs prévu au plus tard en juin 2021. Le besoin de locaux représente 200m2 et la future Maison d'Assistantes Maternelles pourra accueillir jusqu'à 16 enfants.

ENS « Espace Naturel Sensible »

Préambule :

La mise en place du PLU (Plan local d'urbanisme) en 2013 a été une première étape dans la démarche de maintien de nos paysages et de la biodiversité. Il nous a permis d'identifier et de classer les zones de notre ban communal. Et à travers le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), d'orienter notre volonté de préserver notre environnement.

1 Aller plus loin dans l'application de cette volonté de préservation.

En effet le classement par zone, le PADD, ne permet pas à un conseil municipal d'être acteur dans le maintien des paysages et de la biodiversité. Ce sont des vœux, mais sans pouvoir de décision. De là, notre demande en classement en Espace Naturel Sensible. Ce classement donne le droit de préemption environnemental au même titre que le droit de préemption urbain. Cela veut dire que la commune et les élus se fixent un objectif sur le long terme, par l'acquisition de parcelles au fil des ventes et en fonction du classement. L'agriculteur restant locataire de pré avec un cahier de charges défini, la commune devenant gestionnaire des arbres fruitiers (organisation restant à construire sous forme d'association). Cette orientation rencontre bien des réticences du monde agricole, d'où la difficulté et le délai relativement long, pour valider ce classement.

2 Stade d'avancement du dossier ENS

Après 3 réunions avec la Chambre d'Agriculture et la présentation d'une étude sur les enjeux agricoles, la dernière réunion s'est soldée par un dialogue de sourds, chacun restant sur ses positions, à savoir que la commune est bien décidée à la création de l'ENS, la Chambre d'Agriculture défendant un autre modèle d'exploitation dont nous ne voulons pas.

3 Quelle suite à ce dossier ?

En date du 17 septembre 2020, une lettre signée du Président du Conseil Départemental, nous propose le calendrier suivant :

- Septembre – octobre : finalisation de la concertation technique et politique avec la Chambre d'Agriculture (fait le 14 octobre 2020 à Thal)
- Premier examen le 9 novembre 2020 par la Commission des Dynamiques Territoriales du Conseil Départementale avec lancement de la phase consultation officielle et définitive sur le projet
- Début 2021 : examen du projet de création de l'ENS lors de l'une des premières Commissions Permanentes de Collectivité Européenne d'Alsace (Nouvelle entité régionale)

J'ai entretemps envoyé le 19 novembre, un courrier au Président du Conseil Départemental pour appuyer le dossier, d'autant plus qu'un "Plan Arbre" est initié, faisant référence aux ENS. Je fais part au Président que les élus souhaitent aller au terme de la procédure et que je compte sur sa signature.

Jean-Claude Distel

Etat Civil 2020

Naissances :

KEITH	Alexandre	02/01/2020
OBERLE	Sénio	06/01/2020
YAPO	Amaya	07/02/2020
MAHAMAT BACHAR	Moustafa	14/03/2020
KIRBILLER	Claire	11/07/2020
GUILLUY	Zoé	23/09/2020
SUSS	Timothé	09/10/2020

Décès :

Nom du défunt		Nom marital
13/02/2020	Sœur Marie Blandine	
29/02/2020	PFISTER Paulette Marie Joséphine	RABOT
03/04/2020	FLECKSTEINER Pierre Joseph Albert	
25/07/2020	CASPAR Marie Odile Antoinette	LAUGEL
30/07/2020	LAMBERT Josette, Berthe, Valentine	VAN DE KERCKHOVE
13/08/2020	BURRUS Odile Marie Lucie	
08/10/2020	OSTERMANN Denise Marie	PETER
27/10/2020	LAUGEL Lucien Joseph	

Mariages :

22 / 08 / 2020 FISCHER Raphaël — FRIEDRICH Océane Gabrielle Aline

24 / 10 / 2020 BERNHARDT Pierre Yves — REPPERT Léa Marie Doris

Nos grands anniversaires

Civilité	Nom de famille	Prénom	Age
Mme	**TOUSSAINT**	**Marie**	**100**
Mme	**OBERLE**	Georgette	**98**
Mme	**GANTZER**	Marie	**98**
Mme	**OBERLE**	Marie	**94**
Mme	**BAUER**	Yvonne	**94**
Mme	**NOACK**	Marie	**93**
Soeur	**Marie Aimée**		**91**
Mme	**DISTEL**	Madeleine	**91**
M.	**OSTERTAG**	Gilbert	**91**
M.	**WETTA**	André	**90**
M.	**MEUNIER-SPITZ**	Gérard	**90**
Mme	**CREUTZMEYER**	Marie	**90**
M.	**KALCK**	René	**90**
Mme	**DESPONTS**	Marie	**90**
Mme	**LERCH**	Gabrielle	**89**
M.	**HOPFNER**	Robert	**89**
Mme	**MULLER**	Marie	**88**
M.	**MEYER**	Claude	**88**
Mme	**FLECKSTEINER**	Marie	**88**
Mme	**DELORME SOIT DELORMOZ**	Claudette	**88**
M.	**BRILL**	Joseph	**87**
Mme	**KOLENC**	Maria	**87**
Mme	**JUNG**	Marie	**87**
M.	**HOPFNER**	Marie	**87**
Mme	**BRILL**	Aline	**87**
Mme	**HERTSCHUH**	Marie	**86**
M.	**HERTSCHUH**	Vendelin	**86**
Mme	**FETTIG**	Suzanne	**86**
Mme	**SCHNEIDER**	Lucienne	**86**
M.	**EHRMANN**	Jean	**86**
Mme	**HOPFNER**	Lucie	**86**
Mme	**BRILL**	Marie	**86**
Mme	**MEYER**	Renée	**86**
M.	**TROESCH**	Jean	**86**
M.	**WETTA**	Auguste	**85**
Mme	**ZUBER**	Bernadette	**85**
M.	**FUGIER**	Gabriel	**84**
Sœur	**ANGELE MARIE**		**84**
Mme	**UHRING**	Marie	**84**
Mme	**TESSIER**	Nicolle	**84**
M.	**KIRBILLER**	André	**84**
M.	**HERTSCHUH**	Pierre	**84**
Mme	**EHRMANN**	Madeleine	**83**
Mme	**ROTH**	Thila	**83**
M.	**SCHWARTZ**	Raymond	**83**
Mme	**BRILL**	Marie Thérèse	**82**
Mme	**LUX**	Lydia	**82**
Mme	**WETTA**	Yvonne	**82**
M.	**GRIENENBERGER**	Bernard	**81**

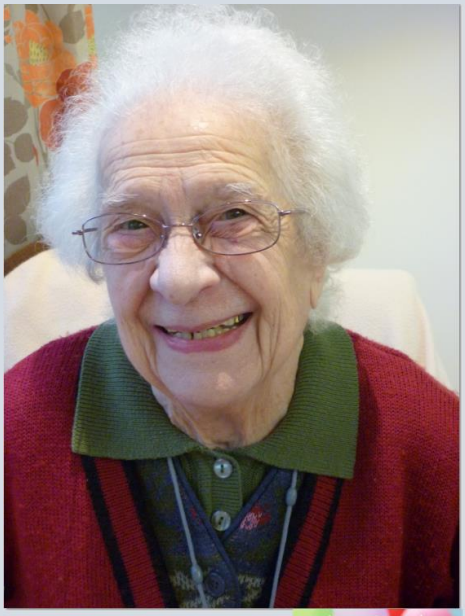

TOUSSAINT
Marie Hélène

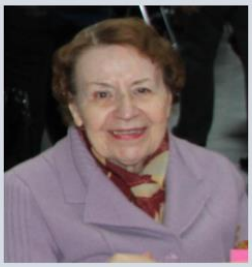

CREUTZMEYER
Marie Jeanne
90 Ans

M.	**WALTER**	Fernand	**81**
Mme	**KALCK**	Marie	**81**
Mme	**STORCK**	Alice	**81**
M.	**HOFF**	Jean	**81**
M.	**SCHOEPF**	Antoine	**81**
M.	**ALTMEYER**	Alfred	**80**
Mme	**MORGENTHALER**	Marie	**80**
Mme	**FUGIER**	Micheline	**80**
Mme	**GRIENENBERGER**	Clothilde	**80**
Mme	**VELTEN**	Lucie	**80**
Mme	**GAULET**	Andrée	**80**
M.	**SUHR**	Ernest	**80**
Mme	**SUHR**	Anny	**79**
Mme	**KOEHLER**	Marie	**79**
Mme	**GABRIEL**	Marie	**79**
M.	**BARTHELME**	Gérard	**78**
Mme	**OSTERTAG**	Lilli	**78**
Mme	**ALTMEYER**	Suzanne	**78**
M.	**BAECHEL**	Florent	**78**
Mme	**JEHL**	Marie	**78**
Mme	**RITZENTHALER**	Marlène	**78**
Mme	**GRESSEL**	Marie	**78**
Mme	**RITT**	Marie	**78**
M.	**GABRIEL**	Jean	**78**
M.	**SCHNEIDER**	Alfred	**77**
Mme	**MOCH**	Louise	**77**
Mme	**BAECHEL**	Charlotte	**77**
M.	**RITT**	Jean-Louis	**77**
M.	**KOCHER**	Jean	**77**
Mme	**HOPFNER**	Josephine	**77**
M.	**LOTZ**	Pierre	**77**
Mme	**WALTER**	Marthe	**76**
M.	**CEILLIER**	Gérard	**76**
M.	**RAUNER**	Bernard	**76**
Mme	**SCHOEPF**	Jeanne	**76**
M.	**SALI**	Etienne	**76**
Mme	**BARTHELME**	Hélène	**76**
M.	**GRIENENBERGER**	Georges	**76**
M.	**RISSER**	Bernard	**76**
M.	**DISTEL**	Jean	**76**
M.	**VOGELGESANG**	Marc	**75**
M.	**BERRET**	Pierre	**75**
M.	**MERG**	Jean	**75**
Mme	**DISTEL**	Hans-Birgit	**75**
Mme	**LAUER**	Francine	**75**
Mme	**GRIENENBERGER**	Nicole	**75**
M.	**LORENTZ**	André	**74**
M.	**WALTER**	Mathieu	**74**
Mme	**VOLLMER**	Anne	**74**
Mme	**TROESCH**	Ginette	**74**
Mme	**KOCHER**	Jeannette	**74**
Mme	**HOFF**	Lucienne	**74**
Mme	**SCHOEPF**	Christiane	**74**

FUGIER
Micheline
80 Ans

VELTEN
Lucie
80 Ans

Me	**OBERLE**	Irène	**74**
M.	**MEYER**	Jacques	**74**
M.	**REUTENAUER**	Marcel	**74**
M.	**DISTEL**	Robert	**74**
M.	**FLORI**	Marcel	**73**
M.	**WUST**	Roland	**73**
Mme	**SCHMIDT**	Christiane	**73**
Mme	**KOLB**	Marie	**73**
M.	**KAMMERLOCHER**	Roger	**73**
Mme	**VOLTZENLOGEL**	Suzanne	**73**
M.	**EL GLAA**	Chedly	**73**
Mme	**SALI**	Angèle	**73**
Mme	**BONNET**	Michèle	**73**
M.	**OBERLE**	René	**73**
M.	**KIEFFER**	Jean	**73**
M.	**BAUR**	Yves	**73**
M.	**KONRAD**	Rolf	**72**
Mme	**VLACHOS**	Angèle	**72**
Mme	**REUTENAUER**	Denise	**72**
M.	**HENG**	Jean	**72**
M.	**KESSLER**	Christian	**72**
M.	**VOLKRINGER**	Pierre	**72**
Mme	**BERRET**	Denise	**72**
Mme	**ZWANG**	Mireille	**72**
Mme	**WETTA**	Simone	**72**
Mme	**LORENTZ**	Magdeleine	**71**
Mme	**VOLKRINGER**	Michèle	**71**
Mme	**BAECHER**	Jacqueline	**71**
Mme	**THIELKING**	Ilse	**71**
Mme	**BAECHEL**	Huguette	**71**
M.	**DONTENWILL**	Jean	**71**
Mme	**SCHALCK**	Daniele	**71**
M.	**FRANTZ**	Maurice	**71**
Mme	**FRANTZ**	Danielle	**71**
Mme	**OBERLE**	Marie	**71**
Mme	**VOGELGESANG**	Rosemarie	**71**
M.	**SCHOCH**	Bertrand	**70**
Mme	**TROESCH**	Liliane	**70**
M.	**DISTEL**	Jean-Claude	**70**
Mme	**MEYER**	Alice	**70**
Mme	**RAUNER**	Michèle	**70**
Mme	**RAUNER**	Monique	**70**
Mme	**KAMMERLOCHER**	Yolande	**70**
M.	**LOTOLOTOLUA**	Petelo	**70**

MEYER
Alice
70 Ans

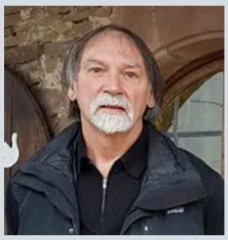

DISTEL
Jean Claude
70 Ans

Noël à Thal

Depuis plusieurs années une petite ruche de bénévoles, bricoleuses et bricoleurs en tout genre, s'affairent pour animer et réveiller joyeusement le village de Thal-Marmoutier.

Noël fait bouillonner les cerveaux et les idées surgissent par hasard, profitant même de recycler palettes, rondins, rondelles de bois ou bûches et, pourquoi pas, même du plâtre coulé dans des moules à lämele.

D'autres matériaux viennent nous démanger les doigts : fil à tricoter, tissu polaire, voile de rideaux, boules en polystyrène, peintures sous toutes formes, paillettes, etc...

Et les messieurs apportent leurs compétences en sciage, perçage, ponçage, vissage et ferraillage !

Donc, au menu nous avons emmagasiné une grande crèche blanche, travail collectif des voisins du bas de la Rue Ballerich, accompagnée de la crèche au crochet de la vitrine de la Forge.

Ensuite, ça n'a pas arrêté : un vitrail en papier, des maisonnettes illuminées, des lutins sortis d'un livre de contes pour enfants.

S'ajoute à tout ça le bois : des rennes et des hiboux; des pères Noël en palettes, des bonhommes de neige en rondelles de bois; une crèche en bûches de bois habillées de polaire. Et même des peintures sur vitres au blanc de Troyes.

En 2019 sont apparus des personnages et animaux qui ont pris racine sur le nouveau mur de la rue des Tilleuls et un grand sapin d'étoiles scintillantes accompagné de grands sapins blancs.

Ouf ! Que de monde à installer chaque année. Nous les faisons un peu voyager pour qu'ils visitent tous les quartiers et que tous les habitants puissent en profiter.

Alors merci à toutes mes amies qui m'accompagnent ou ont participé dans ces créations : Martine, Simone, Ilse, Marie-Cécile, Francine, Alice, Anne, Solange. Sans oublier les messieurs, jeunes ou retraités : Simon, Marius, Julien et Pierre. Une pensée émue pour Mathieu et Yves qui nous ont quittés trop tôt et qui nous manquent beaucoup.

Et bien entendu, merci aussi à Mr. le Maire et son équipe municipale qui nous ont permis de nous exprimer dans nos délires créatifs en intégrant ce club de bénévoles dans la communauté.

JOYEUX NOEL A TOUS ET BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Denise Berret

Associations Thaloises

Bibliothèque municipale

« Covid19 ou le roman d'un virus qui a chamboulé le monde » : ouvrage de science fiction disponible à la bibliothèque de Thal-Marmoutier ?

Eh bien non !

C'est la dure réalité complètement surréaliste et inédite d'un coronavirus agressif qui s'est incrusté dans nos vies et nous a obligé à modifier notre mode de fonctionnement et nos habitudes quotidiennes.
Et comme tout un chacun, la bibliothèque a dû s'adapter……
Fermée durant le 1er confinement, « en drive » cet été puis ouverte partiellement à raison de 1 jour par semaine à la rentrée scolaire, la bibliothèque s'est remise au « drive », suite au 2ème confinement.

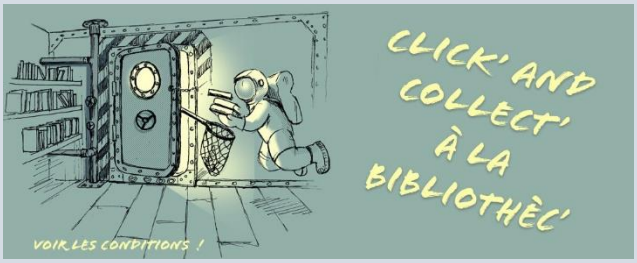

Cette manière de fonctionner, suivant les recommandations officielles concernant les bibliothèques territoriales, permet aux lecteurs de continuer à avoir accès aux ouvrages.

Il suffit de réserver les livres souhaités sur le catalogue en ligne de la bibliothèque :

https://opax-x-bibliothequethalmarmoutier.biblixnet.net

Les livres réservés sont préparés par les bénévoles et déposés dans l'entrée de la salle polyvalente les jeudis des semaines paires de 16h à 18h.
Si vous souhaitez vous inscrire à la bibliothèque de Thal, vous pouvez en faire la demande en envoyant un message à l'adresse mail suivante :

bibliothal@orange.fr

Ces échanges se font évidemment dans le strict respect des consignes sanitaires.
Cette période est propice à la lecture……N'hésitez pas à consulter le catalogue en ligne et à vous laisser tenter !

Portez-vous bien et prenez soin de vous

Danièle Lehmann et les bénévoles de la bibliothèque

Don du Sang

4 Février : Salle des Fêtes de HAEGEN
5 Mai : Salle des Fêtes de REINHARDSMUNSTER
12 Aout : Salle des Fêtes de HAEGEN
3 Novembre : Salle des Fêtes de REINHARDSMUNSTER

Très chers pratiquants, l'année 2020 s'est annoncée très difficile dès le premier trimestre avec la crise sanitaire. Depuis, nos vies à toutes et tous ont changés, nous subissons des restrictions et même des interdictions dans nos activités professionnelles, familiales ainsi que dans nos loisirs.

Je souhaiterai par ces quelques mots m'associer à la peine de toute les familles qui ont perdus un parent, un proche, et leur dire tout notre soutien dans cette épreuve qui peut tous nous toucher, à tout moment et sans distinction aucune.

Chacun des modèles organisationnels de notre société sont impactés avec des conséquences plus ou moins importantes, économiques, financières et humaines. Les associations ne dérogent pas à cette règle et tentent tant bien que mal de survivre à cette épisode pandémique. Pour nos 10 ans d'existence, l'ASC BROTSCH Gym'Form a du lancer un appel de solidarité à ses pratiquants pour lui permettre de franchir cette épreuve et continuer à exister.

Cet appel a été entendu, et je voudrai remercier tous ceux qui soutiennent notre association, les pratiquants, les élus, les partenaires associatifs locaux et autres sympathisants ainsi que nos 3 animateurs sportifs pour cette générosité solidaire qui nous a permis de poursuivre l'aventure sportive dans nos villages de THAL et HAEGEN. Pour autant rien n'est encore terminé, et tous ensemble nous devons garder cette volonté et cet instinct qui nous anime si nous voulons sortir de cette crise et revenir à une vie « normale ».

Alors MERCI de votre soutien à tous, merci à l'énergie et au dynamisme déployé par les membres actifs du comité, et merci aux communes qui soutiennent notre engagement. Malgré toutes les difficultés de reprise et la lourdeur des mesures sanitaires, nous restons optimistes pour l'avenir et continuerons de défendre les valeurs du club, car nous vous savons enthousiastes et impatients de reprendre des activités physiques pour retrouver ce lien social qui vous fait si cruellement défaut actuellement.

Pour terminer cette année très particulière, au nom de tous les membres dirigeants et pratiquants de l'ASC BROTSCH Gym'Form, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent mes meilleurs vœux pour 2021. Prenez soin de vous et protégez votre entourage.

Le président de l'ASC BROTSCH Gym'Form,
Laurent LOZITO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

CONTACT

Président : Laurent LOZITO
06.03.79.34.21
brotschgymform@outlook.fr

Référent technique : Marielle LOZITO

: https://fr-fr.facebook.com/pg/ASCBrotschGymForm/posts/
Internet : http://ascbrotsch-gymform.e-monsite.com

« Pour s'occuper d'abeilles il faut être en harmonie avec la nature et en avoir un profond respect. »

A 66 ans Lucien Baumann est un « Happyculteur ». Habitant de Thal-Marmoutier il possède quelques-unes des nombreuses ruches présentes sur le ban de la commune. Sa passion pour les abeilles le rend intarissable sur le sujet. Au début il ne connaissait rien aux abeilles. Tout est parti d'une simple constatation: un rucher de la commune n'était plus exploité et les abeilles rentraient n'importent où dans la ruche. Plus intéressés, les propriétaires ont donné la clef du rucher à Lucien. Ce fut pour lui une révélation. Lucien s'est alors inscrit au rucher école à Saverne où il a étudié les abeilles pendant 3 ans. Il a d'abord commencé avec 2 ruches, puis a augmenté son cheptel au fur et à mesure jusqu'à s'y consacrer plus pleinement une fois à la retraite et créer son auto-entreprise pour pouvoir vendre le miel qu'il produit.

Pour faire reconnaitre la qualité de sa production il a participé aux concours des miels de la Confédération des Apiculteurs d'Alsace et a obtenu une médaille d'or et la certification IGP.

Lucien désopercule les cadres avec un grattoir

A la miellerie, Lucien Baumann installe le cadre pour retirer la pellicule de cire avant de le placer dans l'extracteur

Le miel coule à flot !

Plus qu'une passion, l'apiculture lui apporte une certaine fierté à participer à la biodiversité. Le but de l'apiculteur est avant tout de sauvegarder les abeilles qui occupent un rôle de premier plan pour notre écosystème : les abeilles domestiques assurent 15 % de la pollinisation. Très concerné par l'écologie Lucien défend avec conviction la démarche « Espace Naturel Sensible » dans laquelle s'est inscrite la commune.

Leur équilibre étant fragile, il est primordial d'encadrer les fauches et les cultures de nos prairies afin de permettre aux abeilles de faire leur travail.

Une colonie d'abeilles est une véritable microsociété très organisée. Elle regroupe trois castes : une reine, plusieurs dizaines de milliers d'ouvrières et quelques milliers de mâles. .

Dans la colonie, les ouvrières travaillent sans répit. Elles sont chargées de nombreuses tâches inhérentes au bon fonctionnement de la ruche qu'elles exercent toutes, successivement, au cours de leur vie : nettoyeuse, nourrice, architecte et maçonne, manutentionnaire, ventileuse, gardienne, butineuse.
Une butineuse effectue de 10 à plus d'une centaine de voyages par jour selon la proximité des fleurs.

Baumann Lucien, Apiculteur 11 Rue Ballerich, 67440 Thal-Marmoutier

Jézabel Schaefer

Avec nos écoliers

L'année scolaire 2019/2020 a été inédite du fait de la crise sanitaire et du confinement. L'équipe pédagogique, les élus, les élèves et les familles ont su rebondir, s'adapter et fait preuve d'imagination. Bravo à tous!
Pour garder le contact et partager des moments de convivialité et d'apprentissage, les élèves et les enseignantes ont réalisé un journal du confinement pour les plus grands, utilisé la visioconférence et des messages mails. Les élèves ont fait preuve de créativité :

LandArt Zoé, CM2

Pays et drapeaux : qui est ce ?

Quentin, CE2

Des enfants appliqués... Lili (MS) et Gaspard (CP), Niels (PS), Anouk (GS)

Une nouvelle année, dans un contexte très particulier et inédit mais avec un plaisir certain. C'est une nouvelle aventure jalonnée de moments de bonheur, de joie, de chagrin parfois mais toujours des moments partagés d'apprentissage, de découverte et de vie en collectivité.

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la reprise s'est faite dans le respect des règles sanitaires. Un protocole sanitaire renforcé a été mis en place afin de permettre d'accueillir tous les élèves dans nos écoles.

Les grands principes étant :

- Respect des gestes barrières
- Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Le personnel doit également appliquer les mêmes règles. Dans ces contextes, sanitaires et sécuritaires, nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité et la santé de nos élèves.

Une Nouvelle équipe pédagogique :

Bienvenue à Mesdames KLEINPETER, KEITH-LOUIS, MICOL, GALLOU, GULSEREN et SCHMITT

Cette année notre RPI accueille 118 enfants répartis dans 5 classes de la manière suivante :

Maternelle GS et PS	Maternelle MS et PS	CP	CE1 et CE2	CM1 et CM2
9 petits 13 grands	8 petits et 13 moyens	21 CP	19 CE1 et 9 CE2	17 CM1 et 9 CM2

Les nouvelles du périscolaire - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) « Arc-En-Ciel »

Nouveauté : le périscolaire accueille les enfants le matin dès 7h30 depuis la rentrée 2020! Il continue également à accueillir les enfants à la pause déjeuner et le soir jusqu'à 18h30.

Pendant la période du confinement, l'équipe bénéficie de renfort de collègues de la Communauté de Communes.

AGENDA : La vente de fromage est décalée à février 2021 et **octobre 2021**!

Les Représentants des parents d'élèves avec la collaboration de l'équipe pédagogique et de l'équipe du périscolaire

Calendrier des levées des ordures ménagères et de la collecte des recyclables

Attention !
Les collectes seront assurées les jours fériés

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	V	53	1	L	5	1	L	9	1	J	ménagères	1	S		1	M	
2	S		2	M		2	M		2	V	recyclables	2	D		2	M	
3	D		3	M		3	M		3	S		3	L	18	3	J	ménagères
4	L	1	4	J	ménagères	4	J	ménagères	4	D		4	M		4	V	
5	M		5	V	recyclables	5	V	recyclables	5	L	14	5	M		5	S	
6	M		6	S		6	S		6	M		6	J	ménagères	6	D	
7	J	ménagères	7	D		7	D		7	M		7	V		7	L	23
8	V	recyclables	8	L	6	8	L	10	8	J	ménagères	8	S		8	M	
9	S		9	M		9	M		9	V		9	D		9	M	
10	D		10	M		10	M		10	S		10	L	19	10	J	ménagères
11	L	2	11	J	ménagères	11	J	ménagères	11	D		11	M		11	V	recyclables
12	M		12	V		12	V		12	L	15	12	M		12	S	
13	M		13	S		13	S		13	M		13	J	ménagères	13	D	
14	J	ménagères	14	D		14	D		14	M		14	V	recyclables	14	L	24
15	V		15	L	7	15	L	11	15	J	ménagères	15	S		15	M	
16	S		16	M		16	M		16	V	recyclables	16	D		16	M	
17	D		17	M		17	M		17	S		17	L	20	17	J	ménagères
18	L	3	18	J	ménagères	18	J	ménagères	18	D		18	M		18	V	
19	M		19	V	recyclables	19	V	recyclables	19	L	16	19	M		19	S	
20	M		20	S		20	S		20	M		20	J	ménagères	20	D	
21	J	ménagères	21	D		21	D		21	M		21	V		21	L	25
22	V	recyclables	22	L	8	22	L	12	22	J	ménagères	22	S		22	M	
23	S		23	M		23	M		23	V		23	D		23	M	
24	D		24	M		24	M		24	S		24	L	21	24	J	ménagères
25	L	4	25	J	ménagères	25	J	ménagères	25	D		25	M		25	V	recyclables
26	M		26	V		26	V		26	L	17	26	M		26	S	
27	M		27	S		27	S		27	M		27	J	ménagères	27	D	
28	J	ménagères	28	D		28	D		28	M		28	V	recyclables	28	L	26
29	V					29	L	13	29	J	ménagères	29	S		29	M	
30	S					30	M		30	V	recyclables	30	D		30	M	
31	D					31	M					31	L	22			

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	J	ménagères	1	D		1	M		1	V	recyclables	1	L	44	1	M	
2	V		2	L	31	2	J	ménagères	2	S		2	M		2	J	ménagères
3	S		3	M		3	V	recyclables	3	D		3	M		3	V	
4	D		4	M		4	S		4	L	40	4	J	ménagères	4	S	
5	L	27	5	J	ménagères	5	D		5	M		5	V		5	D	
6	M		6	V	recyclables	6	L	36	6	M		6	S		6	L	49
7	M		7	S		7	M		7	J	ménagères	7	D		7	M	
8	J	ménagères	8	D		8	M		8	V		8	L	45	8	M	
9	V	recyclables	9	L	32	9	J	ménagères	9	S		9	M		9	J	ménagères
10	S		10	M		10	V		10	D		10	M		10	V	recyclables
11	D		11	M		11	S		11	L	41	11	J	ménagères	11	S	
12	L	28	12	J	ménagères	12	D		12	M		12	V	recyclables	12	D	
13	M		13	V		13	L	37	13	M		13	S		13	L	50
14	M		14	S		14	M		14	J	ménagères	14	D		14	M	
15	J	ménagères	15	D		15	M		15	V	recyclables	15	L	46	15	M	
16	V		16	L	33	16	J	ménagères	16	S		16	M		16	J	ménagères
17	S		17	M		17	V	recyclables	17	D		17	M		17	V	
18	D		18	M		18	S		18	L	42	18	J	ménagères	18	S	
19	L	29	19	J	ménagères	19	D		19	M		19	V		19	D	
20	M		20	V	recyclables	20	L	38	20	M		20	S		20	L	51
21	M		21	S		21	M		21	J	ménagères	21	D		21	M	
22	J	ménagères	22	D		22	M		22	V		22	L	47	22	M	
23	V	recyclables	23	L	34	23	J	ménagères	23	S		23	M		23	J	ménagères
24	S		24	M		24	V		24	D		24	M		24	V	recyclables
25	D		25	M		25	S		25	L	43	25	J	ménagères	25	S	
26	L	30	26	J	ménagères	26	D		26	M		26	V	recyclables	26	D	
27	M		27	V		27	L	39	27	M		27	S		27	L	52
28	M		28	S		28	M		28	J	ménagères	28	D		28	M	
29	J	ménagères	29	D		29	M		29	V	recyclables	29	L	48	29	M	
30	V		30	L	35	30	J	ménagères	30	S		30	M		30	J	ménagères
31	S		31	M					31	D					31	V	

Pensez à sortir votre bac la veille du jour de collecte !

Recyclables acceptés dans le bac jaune

Ouverture Déchèterie

Lundi matin	10h-12h
Du lundi après-midi au vendredi	13h-18h (entrée jusqu'à 17h50)
Samedi	9h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

Smictom de la région de Saverne - 10 rue du Zornhoff - 67700 Saverne

Bonne Année 2021

Le Maire, les adjoints, les membres du conseil municipal vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.

L'ensemble de l'équipe municipale vous présente leurs Meilleurs Vœux pour 2021

Photos Remy Lehmann